

****

**TABLEAU DE BORD DU TERRITOIRE**

**REGION HAUTS-DE-FRANCE**

2019

**ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE**

**Eléments de diagnostic mobilité – indicateurs** (part modale, …)

La Région est une de plus énergivores de France (30% d’émissions de GES) par rapport à la moyenne nationale.

Le secteur des transports (voyageurs + marchandises) est le 3ème consommateur d’énergie en Hauts-de-France.

Réseau routier dense, densité urbaine, activité industrielle sont sources d’une pollution de l’air importante.

3 agglos concernées par l’appel à projet du ministère de l’environnement “ville respirable en 5 ans” : MEL, CUA et CUD. Une des actions phares communes aux 3 projets est la mise en place de Zones à Circulation Restreinte.

Indicateurs

* En Nord-Pas-de-Calais, les déplacements domicile-travail représentent 23% des déplacements et près de 26% des GES
* En Picardie, les déplacements domicile-travail représentent 14% des déplacements et près de 21% des GES
* Parts modales pour déplacements domicile-travail : 8,9% TC (source : Insee) avec une forte évolution de 72% entre 1990 et 2014
* Taux de remplisse voiture pour les déplacements domicile-travail : 1,11 dans le Nord-Pas-de-Calais et 1,04 en Picardie
* les actifs de la région Hauts-de-France parcourent 23 km / jour, source : INSEE, 2013
* 22% des entreprises des hauts-de-France ont intégré le télétravail dans leur fonctionnement (ARACT, 2016)
* 1,5 millions d’usagers VVV (enquête de 2014) avec retombées économiques : 6 millions de dépenses directes et 12,8 millions d’impacts en santé publique
* 1100 km de VVV (2015)
* 80% des ménages sont équipés d’au moins un véhicule (traduire par voiture ?)

**Politiques publiques territoriales en cours**

* **Schéma Régional des Transports et Mobilités**

Porteur : Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Objectifs à horizon 2030 :

* Concilier les besoins en mobilité des habitants, le développement équilibré des territoires et les attentes du monde économique.
* Doublement du nombre de voyageurs sur le réseau TER entre 2006 et 2020- 200 000 voyageurs / jours en 2020 sur le réseau TER
* Faire du NPDC une région pilote dans le développement des voitures et bornes électriques (obj : 10 000 véhicules en 2016)
* **PPA Nord-Pas-de-Calais**

Dates : approuvé en 2014

Mesures, accompagnement, études pour diminuer la pollution de l’air :

Privilégier et promouvoir es modes actifs, les transports en commun, le covoiturage

D’ici 2016, organisation du covoiturage pour les zones d’activités de + que 5000 salariés

Inscription d’objectifs de baisse d’émissions dans les PDU

Développer les flottes de véhicules les moins polluants

PDES pour les groupes scolaires de + de 250 salariés / élèves : agir sur trajets domicile/école et interne à la vie scolaire.

Elaboration de cartes de zones sensibles par rapport à la qualité de l’air (1522 communes sur les 1546 !)

* **PPA Creil**

Couvre les 30 communes de l’agglo de Creil (voir tableau de bord spécifique de Creil)

* **SRADDET**

Document stratégique et prescriptif (il intègre d’autres documents de planification) qui intègre plusieurs anciens schémas dont les SRCAE.

Il contient un volet “mobilité” : <http://sraddet.participons.net/dimension-infrastructures-de-transports-intermodalite/>

Grands objectifs du SRADDET Hauts-deFrance : équilibre/égalité entre les territoires, désenclavement des territoires ruraux, …

Publication d’une **évaluation des SRCAE** 2012-2017 des ex-régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Les SRCAE dressent des orientations et grands objectifs pour les secteurs concernés par émissions de GES et polluants (bâtiments, transports, aménagements, …) - exemples : densifier l’urbanisme autour des gares, freiner l’étalement urbain

Parmi les éléments à retenir : financement par Europe/Etat/Région de plusieurs projets de tramways et BHNS

Parmi les préconisations (en vrac et non exhaustif) :

* présenter les objectifs de transports collectifs sous la forme de : liste de travaux ferroviaires indiquant le gain espéré + liste de grands projets d’accessibilité interne aux pôles emploi et leur liaison avec le réseau ferroviaire interurbain.
* liste d’opérations remarquables d’aménagements de quartiers de gare en milieu urbain et rural
* inciter les collectivités à développer le télétravail pour leurs agents
* **FEDER / FSE (Picardie) 2014-2020**

Le programme opérationnel contient les objectifs de réduire l’autosolisme, notamment en milieu urbain. Une des actions contenue est : renforcer les gares comme lieux stratégiques et accompagner les services de rabattement.

Le programme FEDER / FSE du Nord-Pas-de-Calais n’en fait pas mention.

* **Contrat de plan Etat-Région Nord-Pas-de-Calais 2014-2020**

Enveloppe de 43 millions dédiés aux modes actifs

* **Aides pour les collectivités**
* 30% plafonnée à 100 000 euros du coût des EMD et enquêtes routières
* aide à l’élaboration de PDU (subvention d’études)
* **Plan Régional de Développement de la mobilité électrique (PRDME)**

**Acteurs mobilité sur le territoire**

* **SMIRT**

Mise en place d’une centrale de mobilité (calculateur d’itinéraire intermodal, plate-forme covoiturage)

* **ATMO Hauts-de-France**

Récolte et analyse des données sur la qualité de l’air

* **Observatoire climat (CERDD)**

**Actions menées en faveur de l’écomobilité sur le territoire ?**

**Marche**

**Vélo**

* **Stationnement vélo en gare** : 70 gares picardes équipées d’une offre individuelle et 8 d’une solution collective fermée - à terme, 33 abri-sécurisés en Nord-Pas-de-Calais

**Transports en commun**

500 millions annuels de la Région pour les services TER.

“Réseau de TC dense mais sous-utilisé. Objectif d’améliorer vitesse et garantir temps parcours -> sites propres + Prendre en compte l’augmentation prévue d’emplois et de population.” (Daniel Janssens aux assises de la mobilité)

Mise en place d’un SDIT (schéma directeur d’infrastructures de transports ( 5 nouvelles lignes de tramway, transport par câble entre Lille-Centre et Lille-Fives, 4 lignes à haut niveau de service en site propre, 9 Lianes….). Volonté de contourner Lille-Centre. 2 Milliards d’investissement. 2 délibs prise : maitrise d’ouvrage pour lignes tramway + saisie de le commission du débat public pour concertation.

* Action **“un mois sans ma voiture”** par Ilevia

40 familles ont participé à l’action « 1 mois sans ma voiture »

Une préconisation de l’évaluation des SRCAE Nord et Picardie est de continuer à densifier l’urbanisme autour des gares.

Financement de 13 projets d’aménagements de pôles gares et haltes ferroviaire depuis 2012

Depuis 2012, soutien de projets de Transports en commun en site propre : ligne 2 du tramway du SITURV, premières réalisations du SMT Artois-Gohelle, une ligne de bus de l’agglomération douaisienne, renforcement de l’offre métro à Lille

Mise en oeuvre progressive de la carte Passpass (travail avec le SMIRT) pour favoriser l’interopérabiité billetique et information centralisée des voygageurs. Utilisable sur 6 réseaux du Nord-Pas-de-Calais en 2017 + tarification intermodale entre TER et réseau urbain dans 5 villes picardes (Chateau-thierry, Soissons, Saint-Quentin, Beauvais et Abbeville)

Expérimentation pour lever le frein à l’usage du train : train gratuit pendant 1 mois pour les salariés du territoire non encore abonnés. 100 salariés de 70 employeurs en ont bénéficié entre janvier et mars 2017.

Expérimentation pour lever le frein à l’usage des bus en Picardie avec l’opération “testez le bus” à Amiens, Compiègne, Creil, Abbeville, Noyon

En projet

Projets en cours de TCSP soutenus par la région : BHNS à Amiens, Dunkerque, SMT Artois-Gohelle, Calais, MEL (tramway)

Les conditions d’exploitation du réseau TER sont en négociation entre région et SNCF pour la période 2019-2025. Les relations Région / SNCF sont difficiles. La région déplore, outre des coûts importants, la qualité du service, notamment dans l’Oise qui a des problèmes de ponctualité des trains parmi les plus importants de France.

Une société extérieure gardera un oeil sur le réseau à partir de 2019. Chaque année, des  
usagers anonymes seront chargés de visiter 2 100 gares ou haltes, de voyager dans 4 200 trains et 70 bus de substitution (lors de travaux, par exemple). En parallèle, ils devront réaliser 96 enquêtes sur l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

**Voiture**

* Création de la **plateforme passpasscovoiturage** par le SMIRT : possibilité de créer des communautés de covoitureurs. quotidien (chaque salarié s’inscrit, renseigne ses trajets, horaires, …). Un prix indicatif est proposé que le salarié peut proposer à sa guise. Les trajets peuvent sortir de la région Hauts-de-France (ex : vers la Belgique). Projet d’une appli (forte demande).
* NPDC - **Convention région / SNCF** : objectif de faciliter les nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage)
* soutien au développement de Lilas-autopartage devenu Citiz
* participation à l’élaboration d’un Schéma Interdépartemental du covoiturage avec les départements du Nord et du Pas-de-Calais (adopté en 2015)
* 49 aires de covoiturage
* Aide financière vers les covoitureurs

PROJET

NPDC - Développement de 400 bornes de recharge électrique (charge payante) d’ici fin 2017 (source ADEME)

**Organisation du territoire**

**Aménagements en cours ou en projet sur la voierie**

432 bornes sur 19 territoires d’ici fin 2017 avec un accompagnement de la région/ADEME

**Acteurs et initiatives locales autour de la mobilité**

**Quels sont les lieux de travail, services ou loisirs qui génèrent beaucoup de déplacements ?**

**MOBILITE ET EMPLOI**

Lancement par ADEME et Région d’une **étude régionale sur les PDE**, pour disposer d’un retour d’expériences et favoriser la transférabilité

**Aides à la mobilité (financières ou matérielles) spécifiques au public en insertion ?**

“Echec de la voiture à 2 euros par jour (sous condition des ressources jusqu'à deux Smic) : 181 remises de clés en dix-huit mois.

Démarrage timide pour l'aide au permis de conduire créée en juillet 2018 (71 demandes, 17 accordées).”

<https://weekend.lesechos.fr/business-story/enquetes/0600066953173-xavier-bertrand-une-ambition-nordiste-2218515.php>

**ECOMOBILTE SCOLAIRE**

**Démarches pour promouvoir l’écomobilité auprès des jeunes : ?**

**Actions d’établissements scolaires (ou centres de loisirs) de votre territoire mènent des actions sur la mobilité / la sécurité routière vers les élèves ?**

**Plus largement, y a-t-il des démarches liées à l’éducation au développement durable ?**

**LIENS AVEC LE CREM ET AVEC ACTEURS-RELAIS**